



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°203

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 mai 2022
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

Le vingt mai deux mille vingt-deux, les Membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis à Cholet pour leur séance d'Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE

PRÉSENTS :

Mmes BEURTON-LE MIGNON, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, PETITRENAUD, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BESNIER, BILLIARD, CHÂTEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DEBERTEIX, DORIVAL, FAUVEAU, GAZEAU, JEGOU, JUSTEAU, LELIEVRE, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REYNOUARD, VIOUX, VOYER, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET, SAUVOUREL

MM. CORGNET, EMERIAU, FLAMANT, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, PORTIER, REMITA, ROUILLER
Membres associés

Mme DABIN (département 49),

MM. APAIRE (MEDEF Choletais), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET),
Conseillers techniques

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, BLANCHARD, BRATEAU, LEROUGE, MENARD, TANGUY,

MM ARAM, BODET, BORJON-PIRON, DE GOURMONT, FAIQ, GANG, GAUCHET, LAILLET, LACLIE, LE MAOUT, MARBACH, PICOT, REIX, ROUSSEAU, **Membres Titulaires**

Mme QUERAN,

MM BATAILLE, BESSARD, BOISSEAU, CESBRON, DEBRUYNE, FILLON, FRANCO, GENDRY, LAILLET, MARTIN, POLLONO, RONGERE, SALLE **Membres associés**

Mmes DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), NEBBULA (Angers Technopole), YANNOU (Anjou Tourisme) CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEAUFILS (Orange), BEDOUET (CIDES), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BORJON-PIRON (ADECC), BOUYER (DESTINATION ANJOU), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS) , COPLEUTRE (JCE), CORVEE (ENEDIS), COUPRIE (CPME), DESROQUES (Vitrines de Saumur), de GUISTI (CIA), DOLAY (UDCM49), DOUGE (Tribunal de Commerce), GERARD (DDT), JUGUET (Ordre des avocats), LAIZE (CHAMBRE D'AGRICULTURE), LANDRAU (CJD), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), LEBLOIS (DCF49), MUSSET (SOLUTION éco), BOURGEAIS, ROLLAND (ASDEPIC), PELISSIER (DDETS), PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), PRUNIER (ARC OUEST), ROBLEDO (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER, SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), DAVY (SIEMML), GIDOIN (ALDEV), SCHAUPP (MEDEF), LERAY (CIDES) **Conseillers techniques**

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

M. BOURDOULEIX Gilles, Maire de Cholet, Président de l'Agglomération du Choletais
Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation
Mme COUPRIE Isabelle Direction des Affaires Financières
Mme HERAUD Florence, Pôle Communication
M.HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises
M. JAUBERT Yann, ALFI Technologies
M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale
M. LAPORTE Jean-Pascal VP THALES
M. MAGNIER Ludovic, Sous-préfet de Cholet
M. MERLET Antoine, Responsable de l'Agence Cholet Mauges
M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire
Mme ROCHER Anne, CDP49
Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

Délibération relative au budget Exécuté 2021

Le Président donne la parole au Directeur Général de la Chambre, pour la présentation du Budget Exécuté 2021 qui a été examiné par la Commission des Finances le 05/05/2022 et par le Bureau du 03/05/2022.

M. Cyrille LAHEURTE introduit la séquence budgétaire et donne la parole à M. Philippe BESNIER, trésorier, concernant le Budget Exécuté 2021, comparé au Budget Rectificatif 2021 sur lequel la Chambre s'est prononcée le 05/10/21.

Le président demande ensuite à Nicolas BABICKI, Président de la Commission des Finances, de présenter le rapport sur le Budget Exécuté.

Le montant du budget Exécuté 2021 de la CCI de Maine et Loire s'élève à 40 214 346.58 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un excédent de 8 442 740.96 € et le résultat budgétaire par un excédent de 6 740 654.64 €.

Monsieur BABICKI indique que la Commission s'est réunie le 5 mai 2022 et rappelle les résultats de l'exercice 2021. La Commission, après avoir écouté le rapport du Commissaire aux Comptes, a émis un avis favorable sur les comptes 2021.

Enfin, M. Rémi SOURICE, commissaire aux comptes, présente son rapport sur le contrôle annuel des comptes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire. Conformément aux normes de la profession, il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire à la fin de l'exercice 2021. Il indique qu'après avoir procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi, il n'a aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Budget Exécuté, et dans les autres documents adressés aux Membres élus et aux autres Membres de l'Assemblée Générale.

<i>Présents au moment du vote :</i>	30
<i>Pour :</i>	30
<i>Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0
<i>Quorum :</i>	26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président

Matthieu BILLIARD



Délibération
du quai sablier – Budget exécuté 2021

Après avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Exécuté 2021 pour le Quai Sablier à (en euros) :

L'ASSEMBLEE GENERALE :

- APPROUVE le budget exécuté 2021 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire.
- MANDATE son Président pour transmettre ces budgets exécutés au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Total des charges	29 906,75 €
Total des produits	42 231.69 €
Résultat	+ 12 324,94 €
Résultat budgétaire	+ 12 324.94 €

Présents au moment du vote : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0
Quorum : 26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président


Matthieu BILLIARD

Délibération
du Centre de Formation des Apprentis – Budget exécuté 2021

Après avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Exécuté 2021, pour le Centre de Formation des Apprentis à (en euros) :

L'ASSEMBLEE GENERALE :


- APPROUVE le budget exécuté 2021 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire.
- MANDATE son Président pour transmettre ces budgets exécutés au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Total des charges	22 661 179.33 €
Total des produits	28 460 073.38 €
Résultat	+ 5 798 894.05 €
Résultat budgétaire	+ 5 188 079.78 €

Présents au moment du vote : 30
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0
Quorum : 26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve unanimement cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président


Matthieu BILLIARD